



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
LA LEGENDE DU COCOTIER ET AUTRES
CONTES DE TAHITI PAR L'ASSOCIATION
L'HOMME A LA TETE PIEDS-NUS A LA
MEDIATHEQUE DE COEUR DE VILLE LE
VENDREDI 18 OCTOBRE 2019 A 20H**

**DÉCISION N° AU-19-226
EN DATE DU 29 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association L'Homme à la tête pieds-nus représentée par Madame Myriam Mari, en qualité de Présidente, dont le siège social est situé 21, allée du Raz – 40200 MIMIZAN, le vendredi 18 octobre 2019 à 20h00 dans la médiathèque située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association L'Homme à la tête pieds-nus représentée par Madame Myriam Mari, en qualité de Présidente, dont le siège social est situé 21, allée du Raz – 40200 MIMIZAN, un contrat de cession pour un spectacle intitulé « La légende du cocotier et autres contes de Tahiti » le vendredi 18 octobre 2019 à 20h00 dont le coût est fixé à six cent dix euros (610,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190629-lmc1H6399H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019